

## PIECE n°4.2

*Éléments graphiques,  
plans ou cartes*



**EOLE DES VIGNOTTES**  
42 rue de Champagne  
51 240 - Vitry-La-Ville



## 1. DESCRIPTION DU PROJET

- 1.1. Descriptif du projet
- 1.2. Note de présentation non technique
- 1.3. Justificatifs de maîtrise foncière
- 1.4. Localisation des parcelles

## 2. ETUDE D'IMPACT

- 2.1. Etude d'impact
- 2.2. ANNEXE 1 – Etude paysagère et patrimoniale
- 2.3. ANNEXE 2 – Carnet de photomontages
- 2.4. ANNEXE 3 – Etude écologique
- 2.5. ANNEXE 4 – Etude acoustique
- 2.6. ANNEXE 5 – Courriers exploratoires
- 2.7. ANNEXE 6 – Etude « zone humide »
- 2.8. ANNEXE 7 – Dossier de concertation
- 2.9. ANNEXE 8 – Etude des zones d'influence visuelle
- 2.10. ANNEXE 9 – Etude STROBO
- 2.11. Résumé non technique de l'étude d'impact

## 3. AUTRES PIECES

- 3.1. Etude de dangers et résumé non technique
- 3.2. Capacités techniques et financières

## 4. PLANS

- 4.1. Carte de situation au 1/25 000e
- 4.2. Eléments graphiques, plans ou cartes
- 4.3. Plans d'ensemble
- 4.4. Plans de masse

## 5. AUTRES

- 5.1. Demande d'autorisation environnementale
- 5.2. Check-list
- 5.3. CERFA

## 6. Avis de la MRAe

- 6.1. Avis de la MRAe
- 6.2. Mémoire en réponse à l'avis de la MRAe



Localisation  
**Département de l'AUBE (10)**  
**Commune de RHEGES**

Maître d'ouvrage  
  
**EOLE DES VIGNOTTES**  
42, Rue de Champagne  
51240 VITRY-LA-VILLE

Nature de l'opération :  
**CONSTRUCTION DE 7 ÉOLIENNES**  
Projet éolien des Vignottes  
(E01, E02, E03, E04, E06, E07, E08)  
**ET 2 POSTES DE LIVRAISON**

**CARNET DE PLANS**

Ce document est la propriété du cabinet GUICHARD-SORET, Géomètres-Experts, il ne peut être reproduit ou diffusé sans l'autorisation de cette dernière.

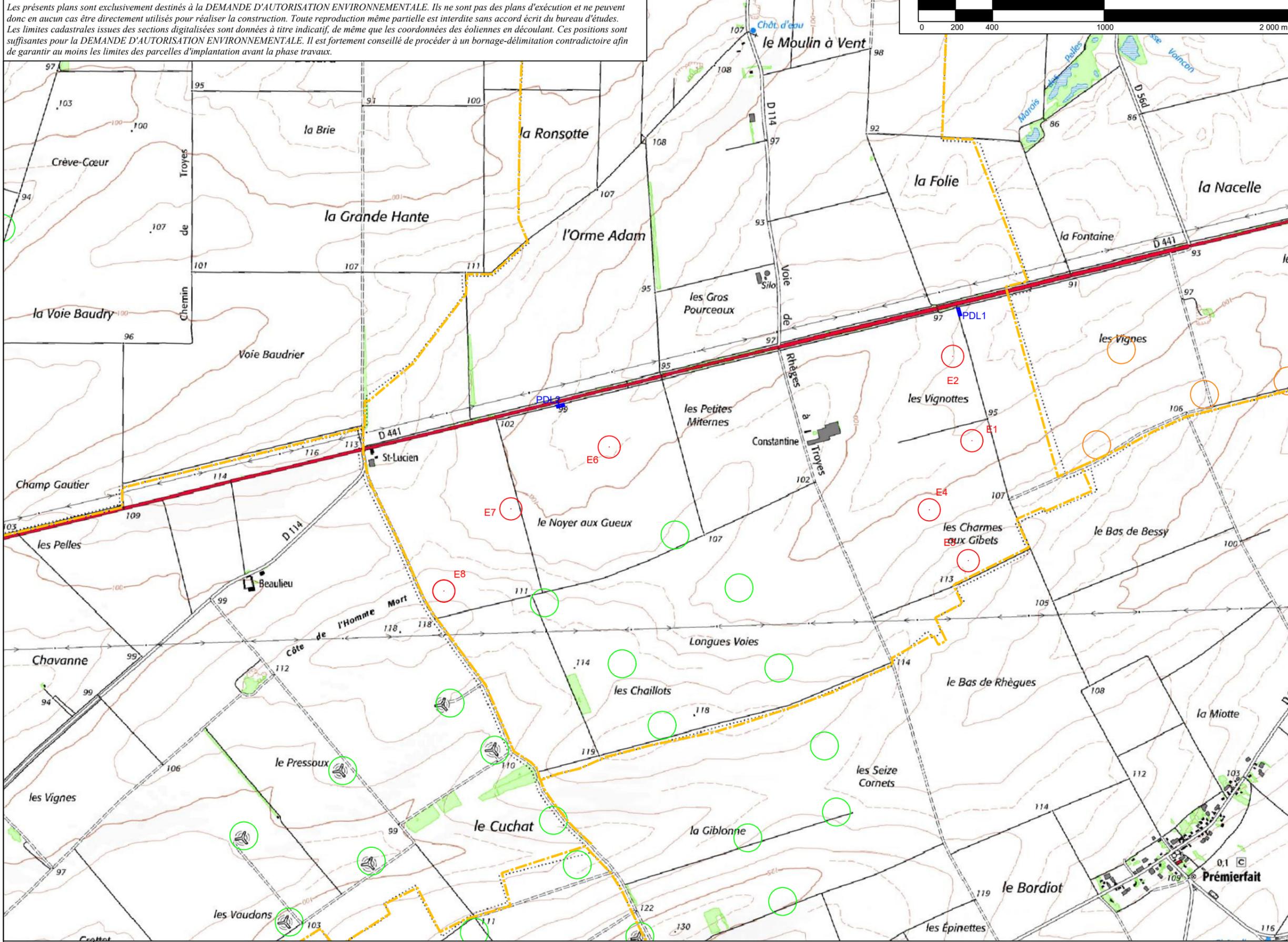
N° : <b>00</b>	Document : <b>Demande d'autorisation environnementale</b>	N° Dossier : 208a20 Date : Décembre 2022	Phase : <b>AE</b>
-------------------	--	---	----------------------

53, Bd du 14 Juillet - 10 000 TROYES  
Email : troyes@guichard-associés.fr  
Tél. 03 25 82 68 20 Gsm. 06.37.38.40.81  
**SARL GUICHARD et Associés**



	<b>BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL &amp; CHATILLON :</b> 3, Quai des Arts 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Tél : 03 26 21 01 97
	<b>SARL GUICHARD et Associés :</b> Géomètres-Experts-Associés siège social 53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES Tél : 03 25 82 68 20 - Dossier n° 208a20

Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



**Légende :**

- Eoliennes projetées
- Eoliennes existantes, accordées et déposées
- Limites communales
- Poste de livraison

**Nord**

# DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

# 01

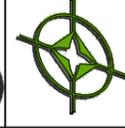
Décembre 2022

**RHEGES (10)**  
**PLAN DE SITUATION**  
**1/20 000**

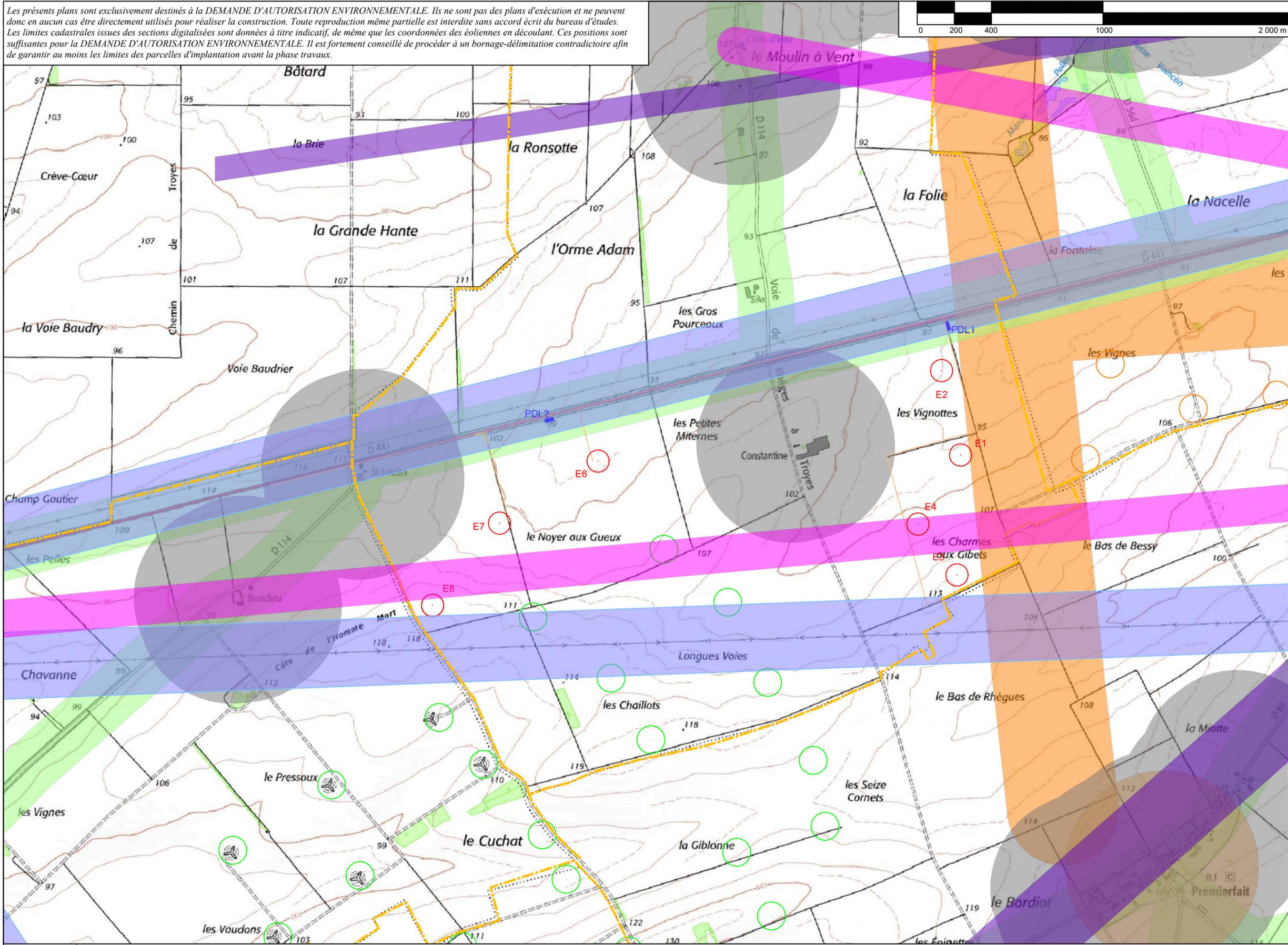
**BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON**  
 3, Quai des Arts  
 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE  
 Tél : 03 26 21 01 97

**MAÎTRE D'OUVRAGE :**  
 EOLE DES VIGNOTTES  
 42, Rue de Champagne  
 51240 VITRY-LA-VILLE

**SARL GUICHARD et Associés :**  
 Géomètres-Experts-Associés  
 siège social  
 53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES  
 Tél : 03 25 82 68 20 - Dossier n° 208a20



Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



Légende :

- Eoliennes projetées
- Eoliennes existantes, accordées et déposées
- Limites communales
- Poste de livraison
- Recul de 180 mètres à la ligne haute tension
- Recul de 300 mètres à la canalisation GAZ
- Recul de 500 mètres aux habitations
- Recul de 500 mètres aux monuments historiques
- Recul de 100 mètres du faisceau SFR
- Servitude de protection du faisceau hertzien
- Recul de 150 mètres aux Routes Départementales

# DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

## 02

Décembre 2022

RHEGES (10)  
PLAN DES SERVITUDES  
1/20 000

BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON

3, Quai des Arts  
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
Tél. : 03 26 21 01 97



SARL GUICHARD et Associés :  
Géomètres-Experts-Associés  
siège social  
53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES  
Tél. : 03 25 82 68 20 - Dossier n° 208a20

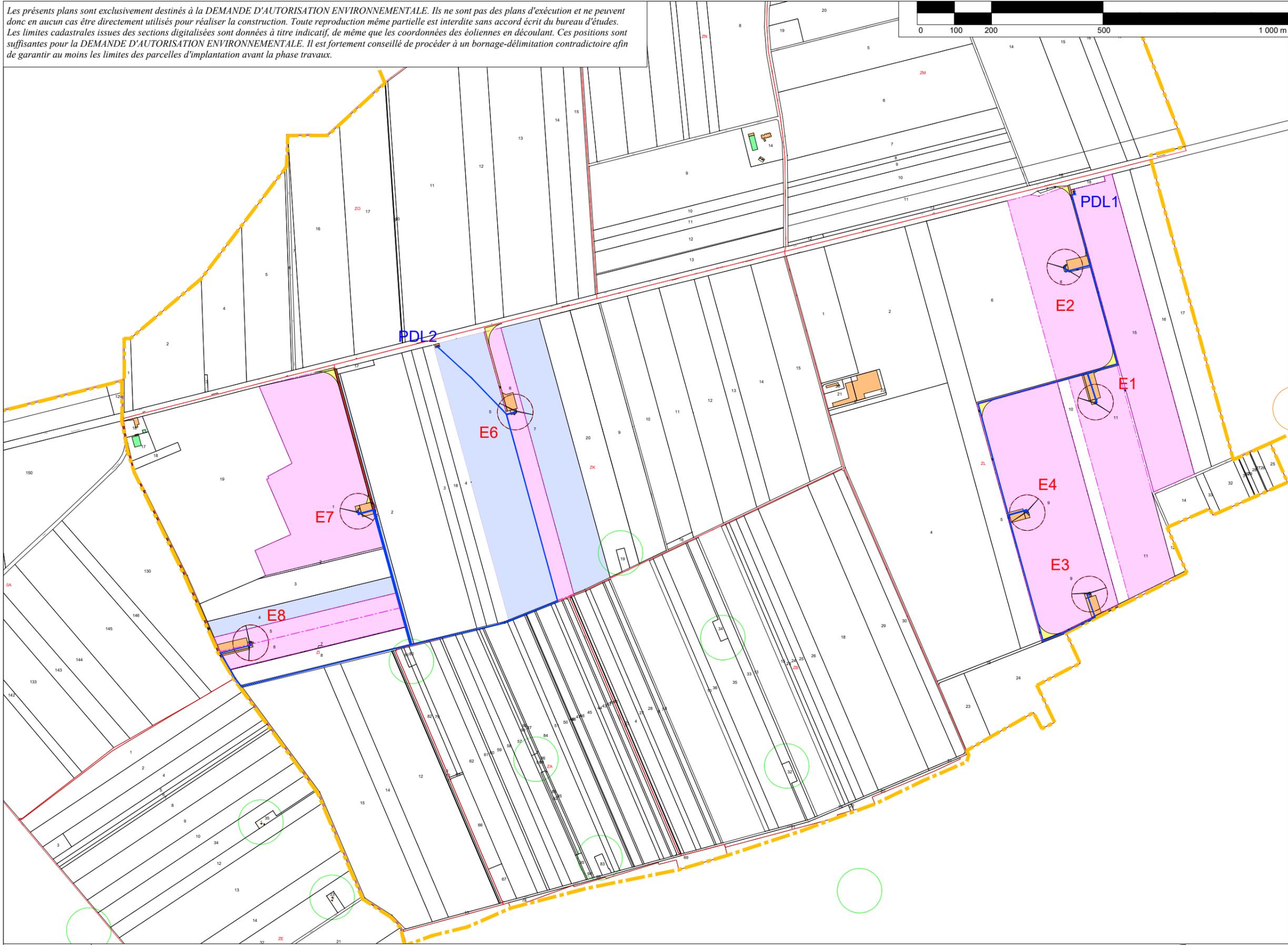


MAÎTRE D'OUVRAGE :

EOLIE DES VIGNOTTES  
42, Rue de Champagne  
51240 VITRY-LA-VILLE



Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



	Piste d'accès et plate-forme de grutage à créer empruntés par les convois pour la livraison de l'éolienne	En gris : fond de plan cadastral obtenu par digitalisation (limites apparentes)	Bâtiments "léger"	Limites communales
	Chemins d'accès existants empruntés par les convois pour la livraison de l'éolienne	Parcelles d'implantation des éoliennes et PDL	Bâtiments "dur"	Éoliennes projetées
Virages temporaires à créer, empruntés par les convois pour la livraison de l'éolienne	Parcelles survolées par les éoliennes	Éoliennes existantes, accordées et déposées	Poste de livraison	Survol du rotor Socle de l'éolienne

# DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Décembre 2022

**RHEGES (10)**  
**VUE GENERALE**  
 1/12 500

**03**

BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON

3, Quai des Arts  
 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE  
 Tél. : 03 26 21 01 97



SARL GUICHARD et Associés :  
 Géomètres-Experts-Associés  
 siège social  
 53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES  
 Tél : 03 25 82 68 20 - Dossier n° 208a20

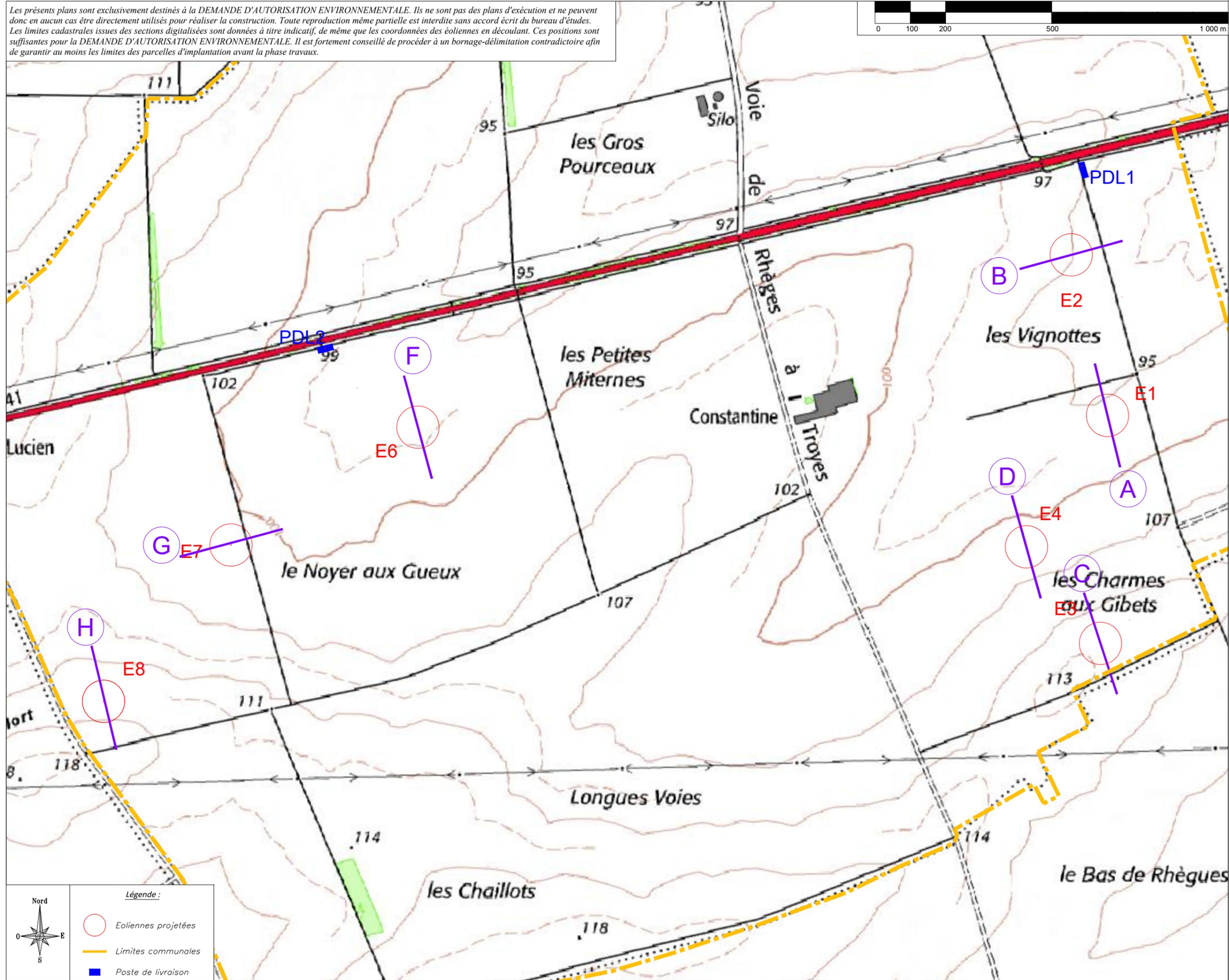
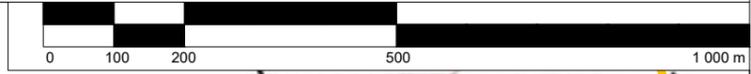


MAÎTRE D'OUVRAGE :

EOLE DES VIGNOTTES  
 42, Rue de Champagne  
 51240 VITRY-LA-VILLE



Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



**Légende :**

- Eoliennes projetées
- Limites communales
- Poste de livraison

# DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

# 13

Décembre 2022

RHEGES (10)  
PLAN DES FILES  
1/10 000

BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON

3, Quai des Arts  
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
Tél. : 03 26 21 01 97



SARL GUICHARD et Associés :  
Géomètres-Experts-Associés  
siège social  
53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES  
Tél : 03 25 82 68 20 - Dossier n° 208a20



MAÎTRE D'OUVRAGE :

EOLE DES VIGNOTTES  
42, Rue de Champagne  
51240 VITRY-LA-VILLE



Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



# File A

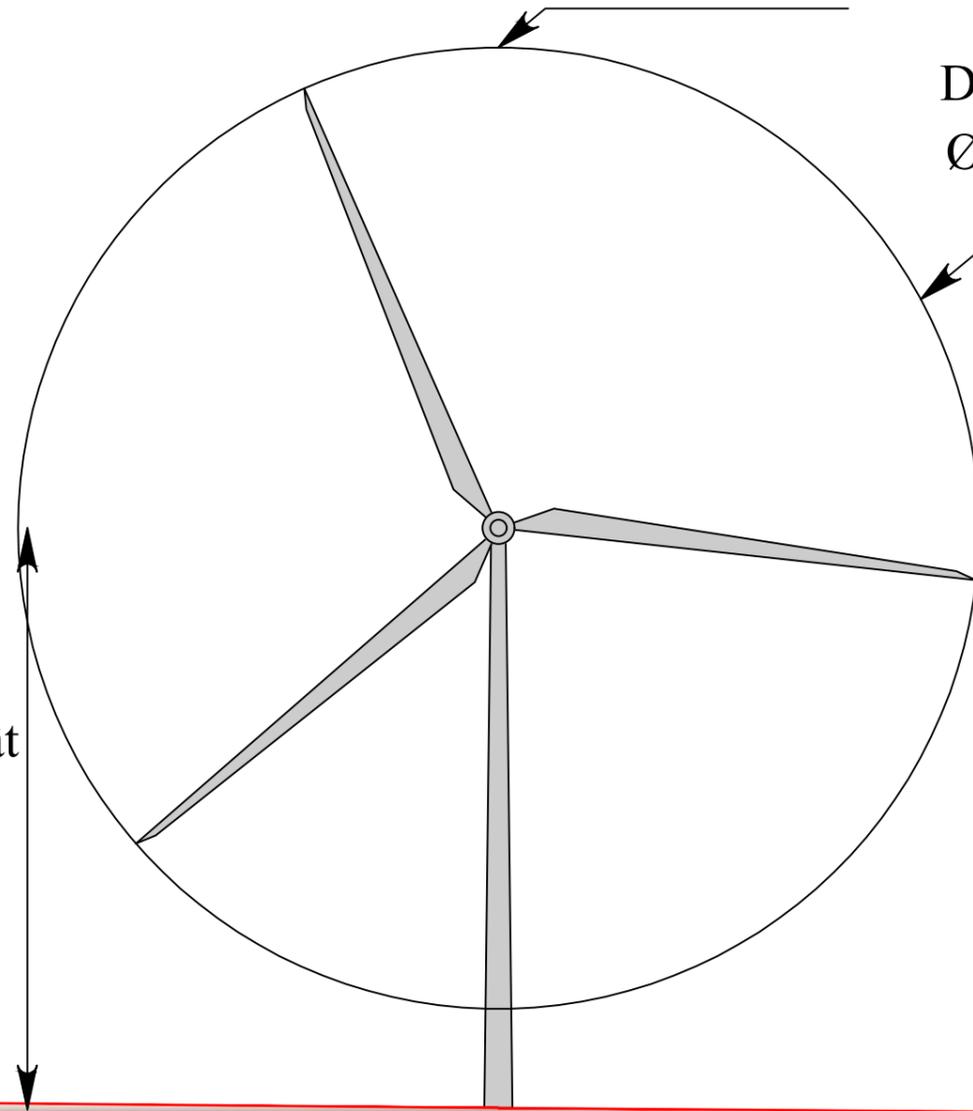
Plan de comparaison : 90 m

Eolienne			
Altitudes T.N.*	99.60m	<b>E01</b> 96.50m	95m

\*Altitudes obtenues par interpolation des courbes de niveau des scans 25 de l' IGN

Hauteur pales déployées  
150 m maxi

Hauteur mât  
90 m maxi



Altitude pales déployées :  
246.5 m\* (NGF) maxi

Diamètre rotor :  
Ø 120 m maxi

# DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

# 14

Décembre 2022

RHEGES (10)  
Coupe éolienne n°E01  
Echelle : 1/1 000

MAITRE D'OUVRAGE :  
EOLIE DES VIGNOTTES  
42, Rue de Champagne  
51240 VITRY-LA-VILLE

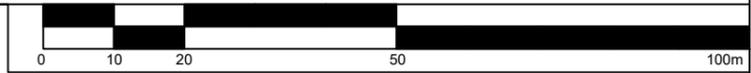


BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON  
3, Quai des Arts  
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE  
Tél. : 03 26 21 01 97



SARL GUICHARD et Associés :  
Géomètres-Experts-Associés  
siège social  
53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES  
Tél : 03 25 82 68 20 - Dossier n° 208a20

Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



## File B

Plan de comparaison : 90m



\*Altitudes obtenues par interpolation des courbes de niveau des scans 25 de l' IGN

Altitude pales déployées :  
245 m\* (NGF) maxi

Diamètre rotor :  
Ø 120 m maxi

Hauteur pales  
déployées  
150 m maxi

Hauteur mât  
90 m maxi

# DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

## 15

Décembre 2022

RHEGES (10)  
Coupe éolienne n° E02  
Echelle : 1/1 000

MAITRE D'OUVRAGE :  
EOLE DES VIGNOTTES  
42, Rue de Champagne  
51240 VITRY-LA-VILLE



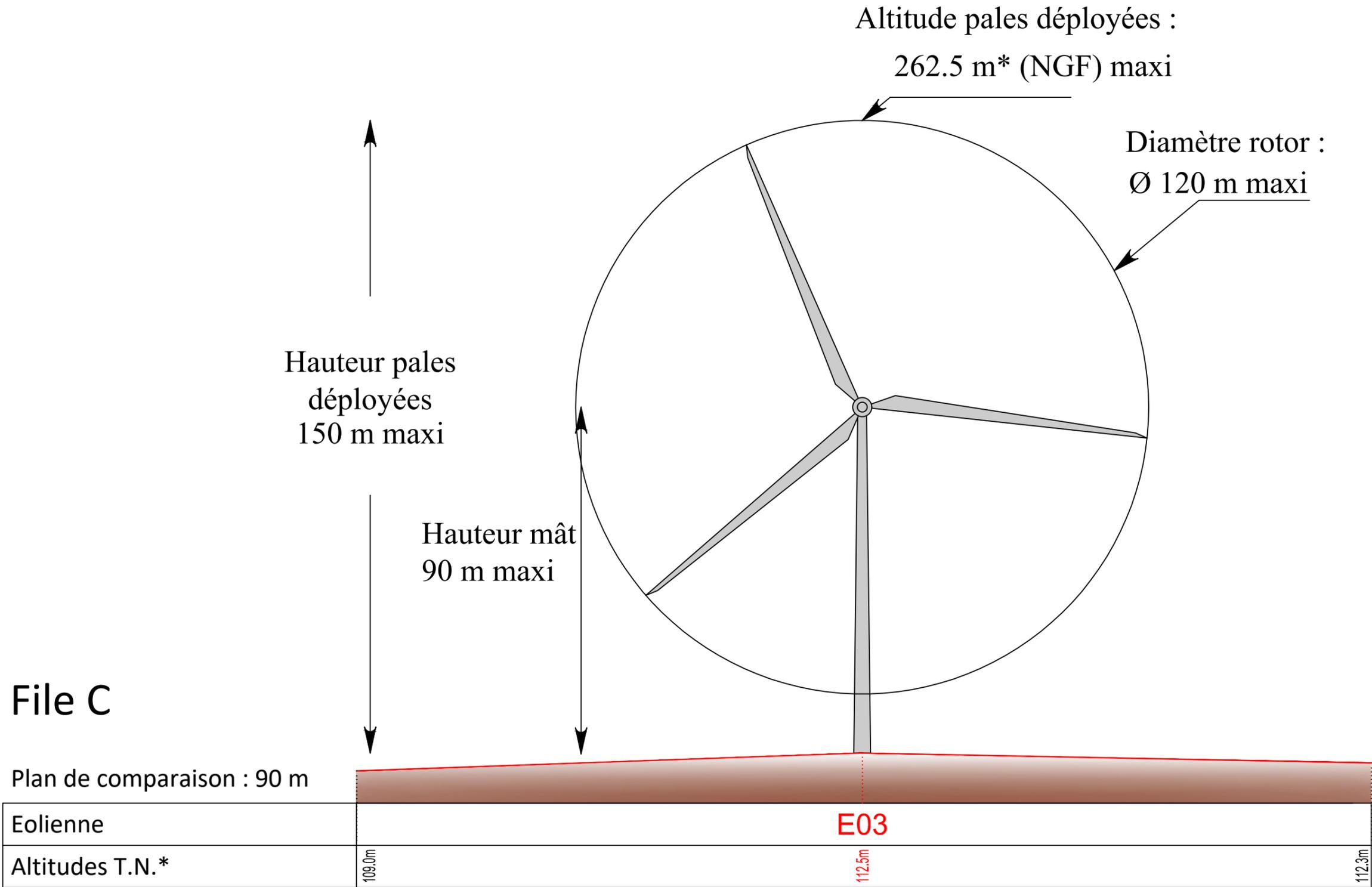
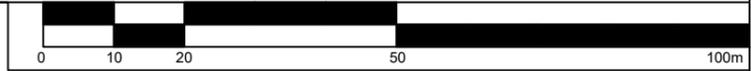
BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON  
3, Quai des Arts  
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE  
Tél. : 03 26 21 01 97



SARL GUICHARD et Associés :  
Géomètres-Experts-Associés  
siège social  
53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES  
Tél : 03 25 82 68 20 - Dossier n° 208a20



Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



File C

# DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

## 16

Décembre 2022

RHEGES (10)  
Coupe éolienne n° E03  
Echelle : 1/1 000

BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON

3, Quai des Arts  
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE  
Tél. : 03 26 21 01 97



SARL GUICHARD et Associés :  
Géomètres-Experts-Associés  
siège social  
53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES  
Tél. : 03 25 82 68 20 - Dossier n° 208a20

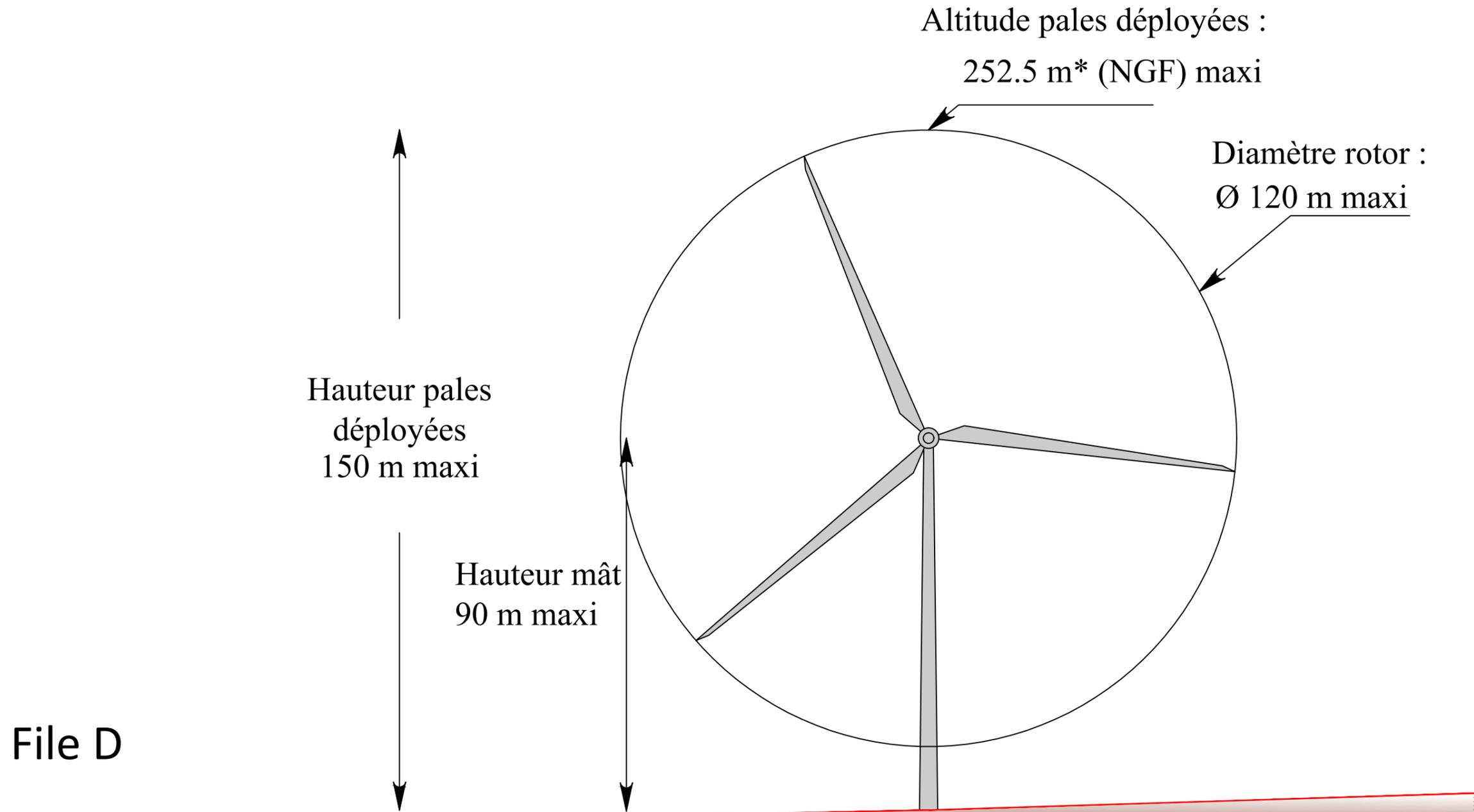
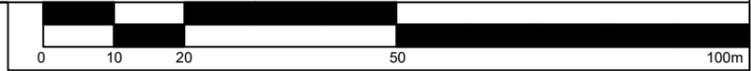


MAÎTRE D'OUVRAGE :

EOLE DES VIGNOTTES  
42, Rue de Champagne  
51240 VITRY-LA-VILLE



Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



Eolienne	<b>E4</b>		
Altitudes T.N.*	98.2m	102.5m	107.1m

\*Altitudes obtenues par interpolation des courbes de niveau des scans 25 de l' IGN

# DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

## 17

Décembre 2022

RHEGES (10)  
Coupe éolienne n° E04  
Echelle : 1/1 000

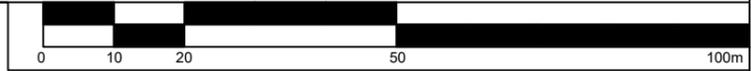
BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON  
3, Quai des Arts  
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE  
Tél. : 03 26 21 01 97

SARL GUICHARD et Associés :  
Géomètres-Experts-Associés  
siège social  
53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES  
Tél : 03 25 82 68 20 - Dossier n° 208a20

MAITRE D'OUVRAGE :  
EOLIE DES VIGNOTTES  
42, Rue de Champagne  
51240 VITRY-LA-VILLE



Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



**File F**

Plan de comparaison : 90 m



Altitudes T.N.\*

\*Altitudes obtenues par interpolation des courbes de niveau des scans 25 de l' IGN

# DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

**18**

Décembre 2022

RHEGES (10)  
Coupe éolienne n° E06  
Echelle : 1/1 000

BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON

3, Quai des Arts  
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE  
Tél. : 03 26 21 01 97



SARL GUICHARD et Associés :  
Géomètres-Experts-Associés  
siège social  
53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES  
Tél : 03 25 82 68 20 - Dossier n° 208a20

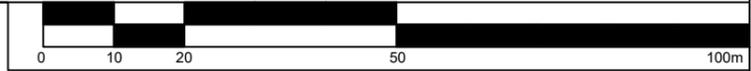


MAITRE D'OUVRAGE :

EOLE DES VIGNOTTES  
42, Rue de Champagne  
51240 VITRY-LA-VILLE



Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.

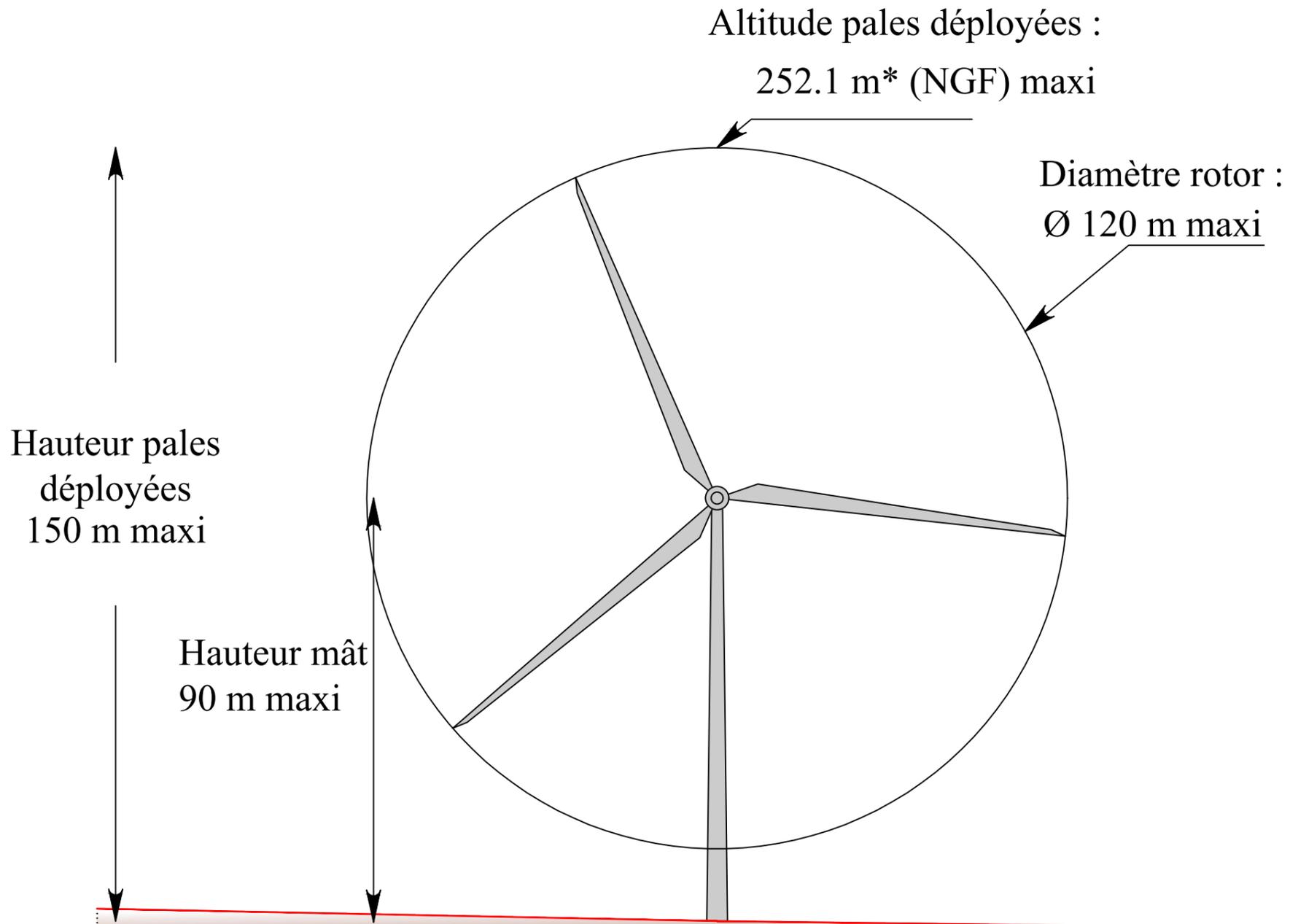


# File G

Plan de comparaison : 90m

Eolienne			
Altitudes T.N.*	103.9m	102.1m	101.2m

\*Altitudes obtenues par interpolation des courbes de niveau des scans 25 de l' IGN



# DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

# 19

Décembre 2022

RHEGES (10)  
Coupe éolienne n° E07  
Echelle : 1/1 000

BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON

3, Quai des Arts  
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE  
Tél. : 03 26 21 01 97



SARL GUICHARD et Associés :  
Géomètres-Experts-Associés  
siège social  
53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES  
Tél : 03 25 82 68 20 - Dossier n° 208a20

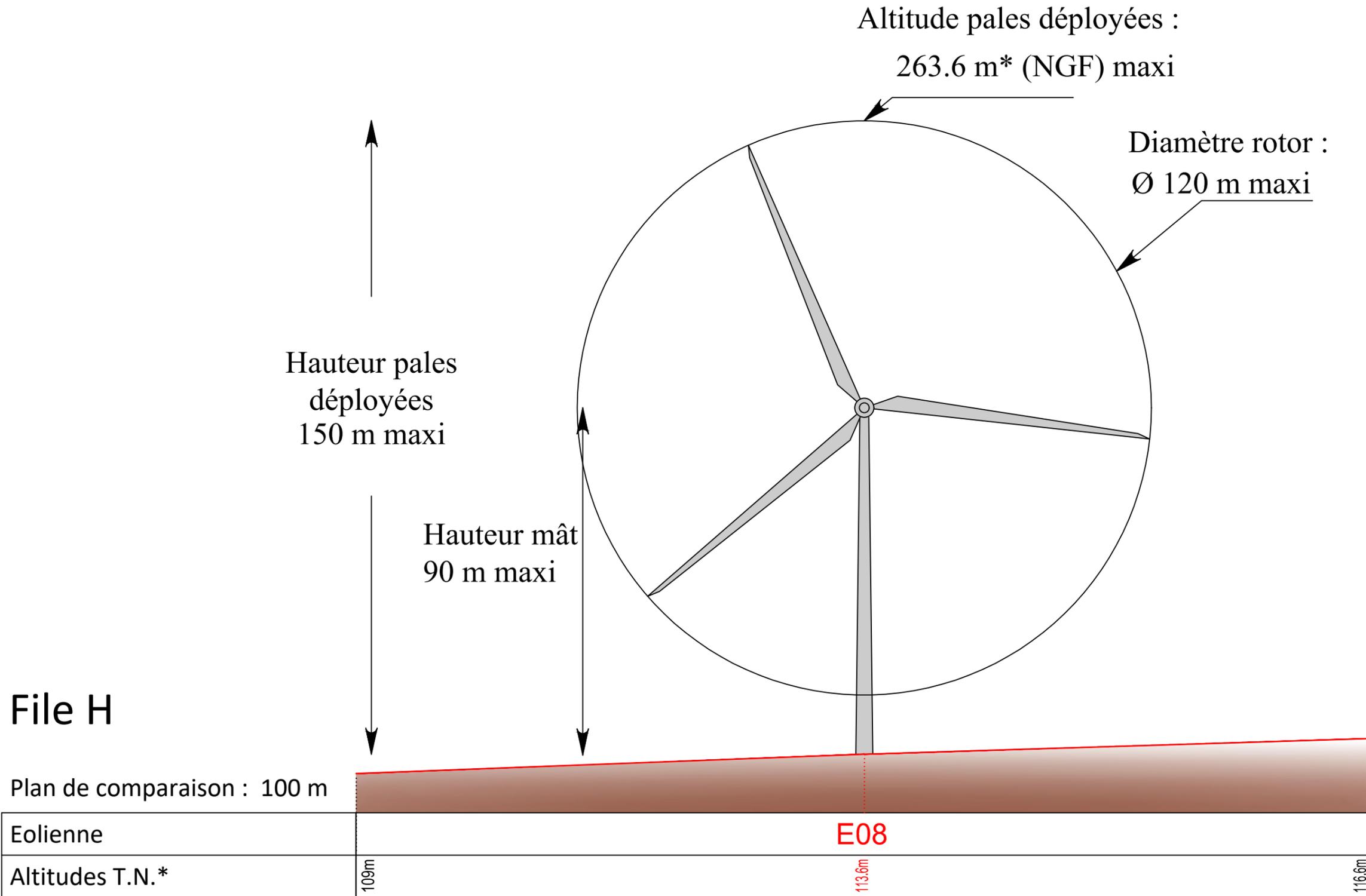


MAITRE D'OUVRAGE :

EOLE DES VIGNOTTES  
42, Rue de Champagne  
51240 VITRY-LA-VILLE



Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



File H

Plan de comparaison : 100 m

\*Altitudes obtenues par interpolation des courbes de niveau des scans 25 de l' IGN

# DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

20

Décembre 2022

RHEGES (10)  
Coupe éolienne n° E08  
Echelle : 1/1 000

BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON

3, Quai des Arts  
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE  
Tél. : 03 26 21 01 97



SARL GUICHARD et Associés :  
Géomètres-Experts-Associés  
siège social  
53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES  
Tél : 03 25 82 68 20 - Dossier n° 208a20

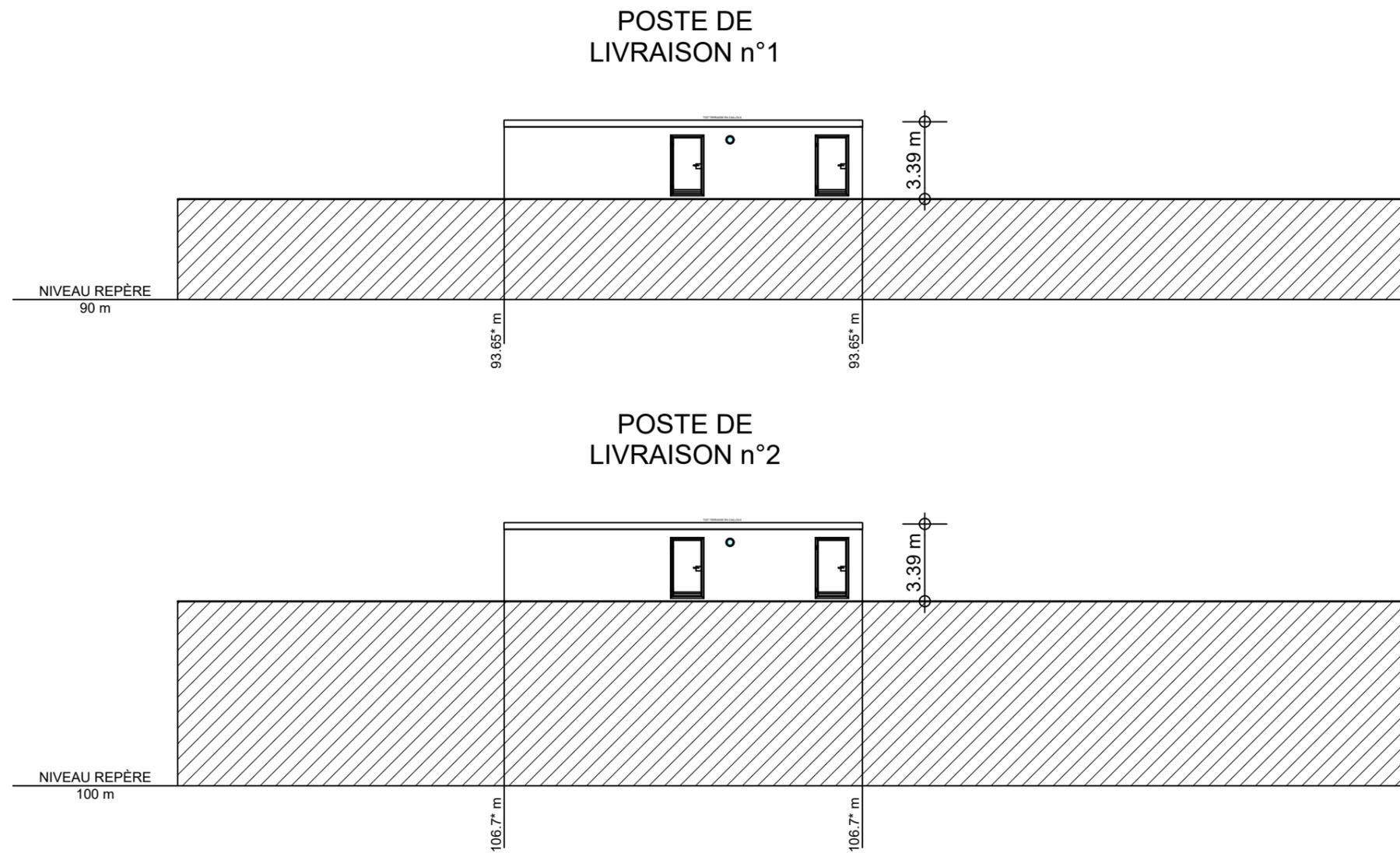


MAITRE D'OUVRAGE :

EOLE DES VIGNOTTES  
42, Rue de Champagne  
51240 VITRY-LA-VILLE



Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



\* Altitudes obtenues par interpolation des courbes de niveau du scan 25 de l'IGN

# DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

21

Décembre 2022

RHEGES (10)  
Coupe PDL 1 et 2  
1/200

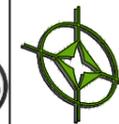
MAITRE D'OUVRAGE :  
EOLE DES VIGNOTTES  
42, Rue de Champagne  
51240 VITRY-LA-VILLE



BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON  
3, Quai des Arts  
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE  
Tél : 03 26 21 01 97

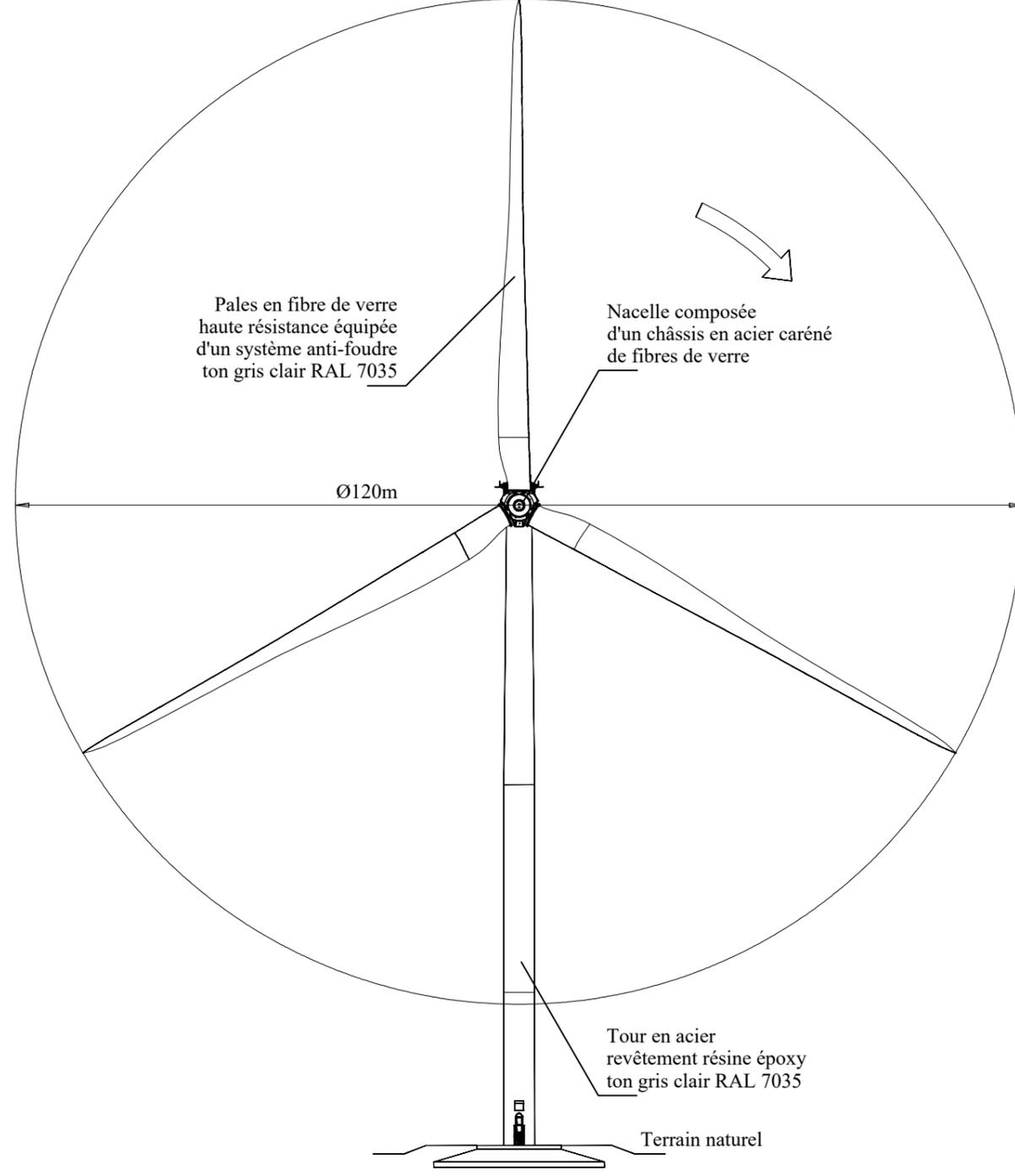


SARL GUICHARD et Associés :  
Géomètres-Experts-Associés  
siège social  
53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES  
Tél : 03 25 82 68 20 - Dossier n° 208a20



Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.

Gabarit maximal envisagé	Hauteur mât maximale	Diamètre rotor maximum	Hauteur totale en bout de pale maximale
	90 m	Ø120 m	150 m



ÉLÉVATION AVANT

# 22 DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Décembre 2022

RHEGES (10)  
ÉLÉVATION ÉOLIENNE (1/2)  
(sans échelle)

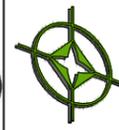
BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON

3, Quai des Arts  
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE  
Tél : 03 26 21 01 97



SARL GUICHARD et Associés :

Géomètres-Experts-Associés  
siège social  
53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES  
Tél : 03 25 82 68 20 - Dossier n° 208a20



MAÎTRE D'OUVRAGE :

EOLE DES VIGNOTTES  
42, Rue de Champagne  
51240 VITRY-LA-VILLE

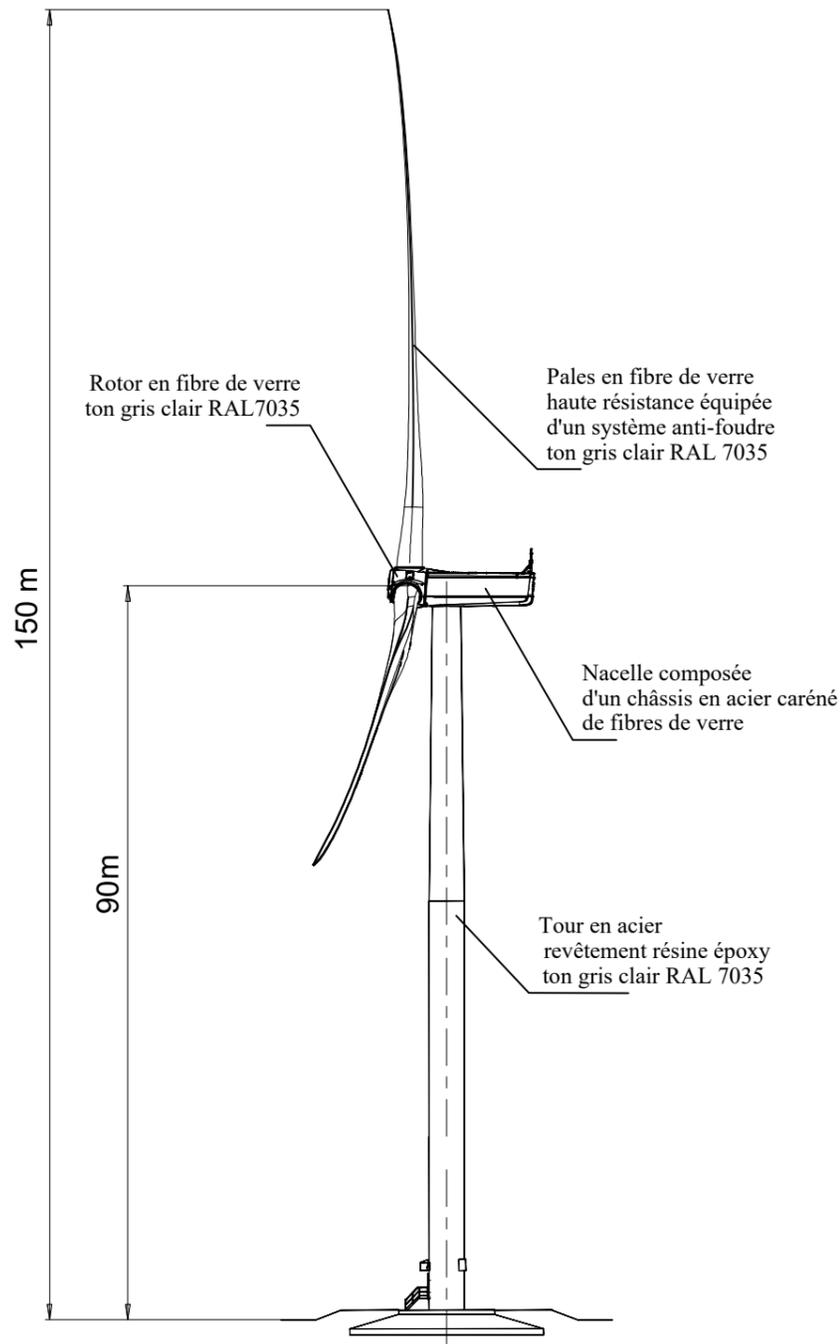


Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études.  
 Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.

Gabarit maximal envisagé	Hauteur mât maximale	Diamètre rotor maximum	Hauteur totale en bout de pale maximale
	90 m	Ø120 m	150 m



PERSPECTIVE



ÉLÉVATION DROITE

# DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

23

Décembre 2022

RHEGES (10)  
 ÉLÉVATION ÉOLIENNE (2/2)  
 (sans échelle)

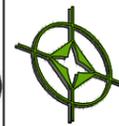
BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON

3, Quai des Arts  
 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE  
 Tél : 03 26 21 01 97



SARL GUICHARD et Associés :

Géomètres-Experts-Associés  
 siège social  
 53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES  
 Tél : 03 25 82 68 20 - Dossier n° 208a20



MAÎTRE D'OUVRAGE :

EOLE DES VIGNOTTES  
 42, Rue de Champagne  
 51240 VITRY-LA-VILLE



Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



# DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

24

Décembre 2022

RHEGES (10)  
POSTE DE LIVRAISON  
1/100

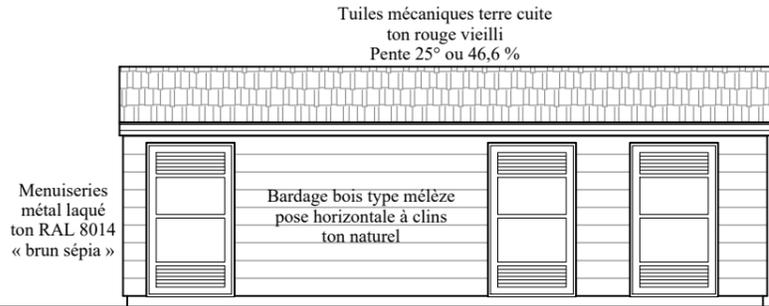
MAÎTRE D'OUVRAGE :  
EOLE DES VIGNOTTES  
42, Rue de Champagne  
51240 VITRY-LA-VILLE



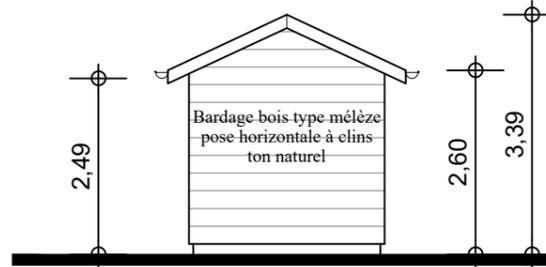
BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON  
3, Quai des Arts  
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE  
Tél : 03 26 21 01 97



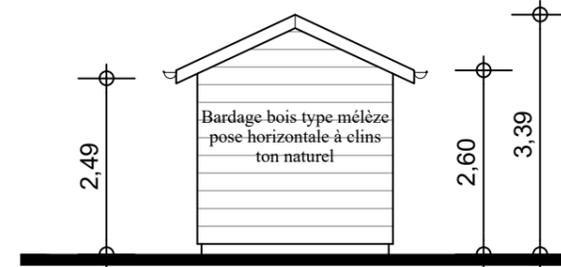
SARL GUICHARD et Associés :  
Géomètres-Experts-Associés  
siège social  
53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES  
Tél : 03 25 82 68 20 - Dossier n°46a20



ÉLÉVATION AVANT



PIGNON GAUCHE

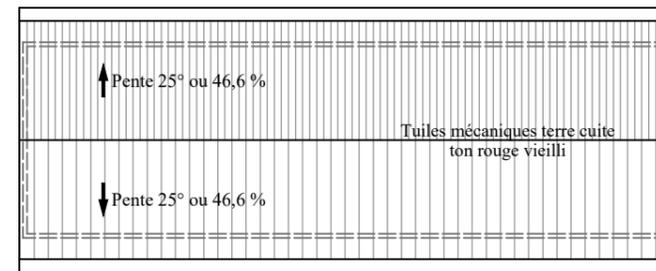


PIGNON DROIT

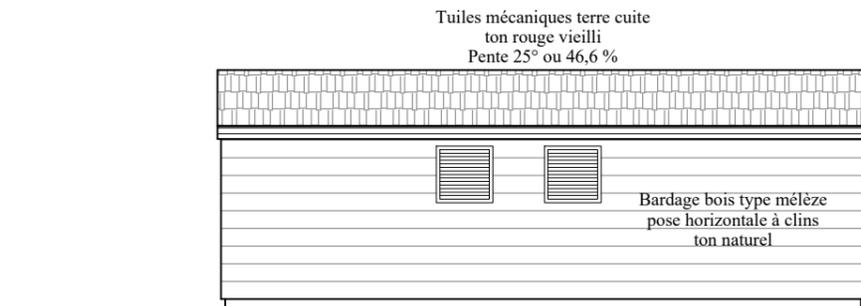


VUE EN PLAN

Poste de livraison	PDL.1
Altitude TN	343 m env. *
Altitude maximale	346,39 m env. *



VUE DE DESSUS



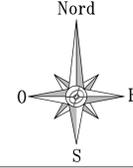
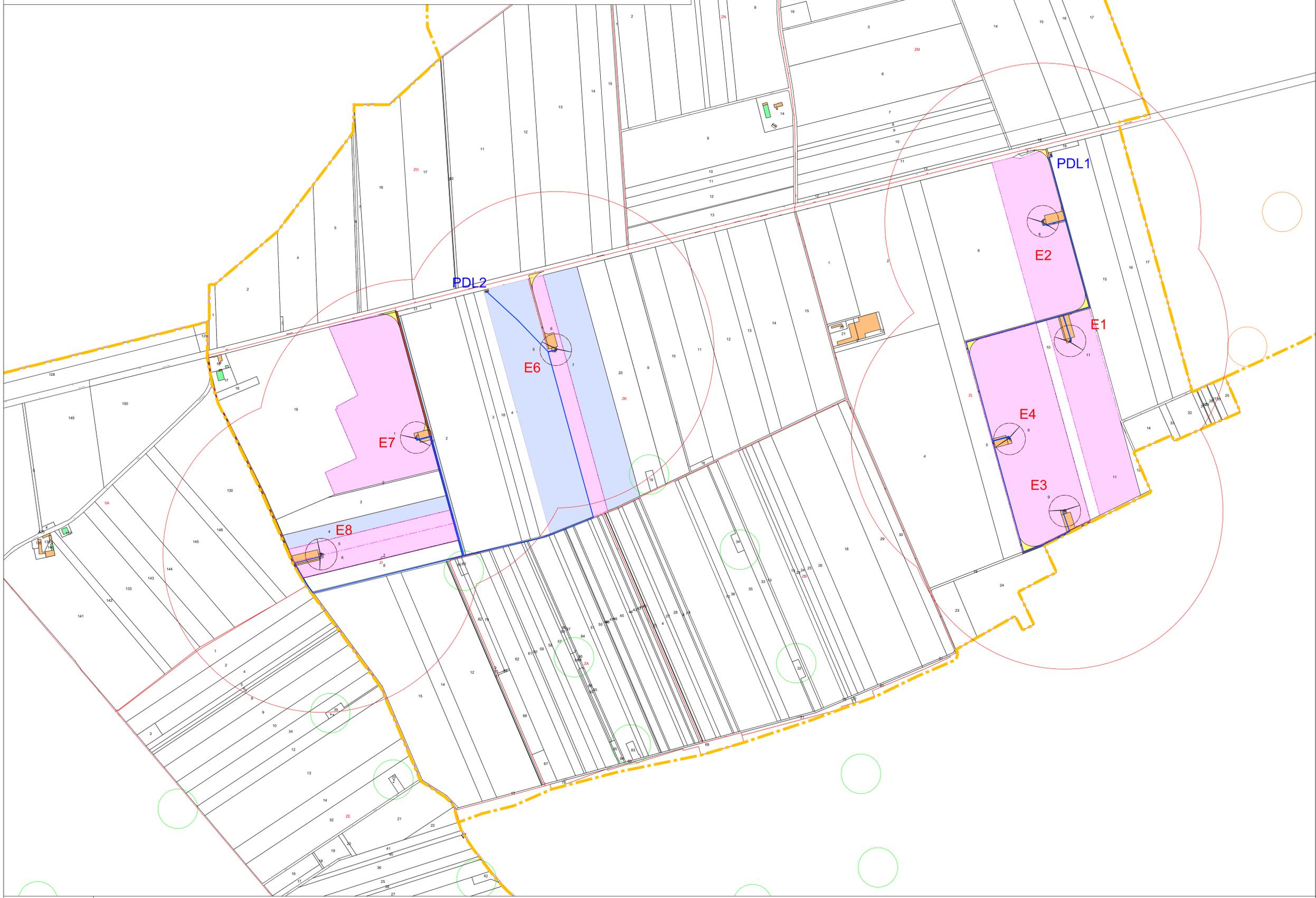
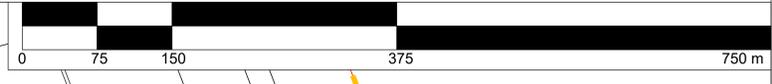
ÉLÉVATION ARRIÈRE



PERSPECTIVE

\* Altitudes obtenues par interpolation des courbes de niveau du scan 25 de l'IGN

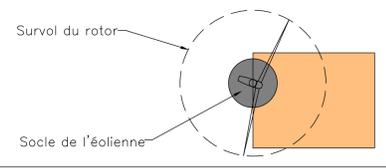
Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études.  
 Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



-  Pistes d'accès et plate-formes de grutage à créer empruntés par les convois pour la livraison de l'éolienne
-  Chemins d'accès existants empruntés par les convois pour la livraison de l'éolienne
-  Virages provisoires à créer, empruntés par les convois pour la livraison de l'éolienne

- En gris : fond de plan cadastral obtenu par digitalisation (limites apparentes)
- En rouge : limite de 1/10ème du rayon d'affichage : 600m
-  Eoliennes projetées
-  Eoliennes existantes, accordées et déposées
-  Poste de livraison

-  Liaisons électriques
-  Limites communales



# DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

# 26

Décembre 2022

**RHEGES (10)**  
 PLAN DES ABORDS au 1/5 000  
 DES INSTALLATIONS PROJETEES

BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON

3, Quai des Arts  
 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE  
 Tél : 03 26 21 01 97



SARL GUICHARD et Associés :

Géomètres-Experts-Associés  
 siège social  
 53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES  
 Tél : 03 25 82 68 20 - Dossier n° 208a20



MAITRE D'OUVRAGE :

EOLE DES VIGNOTTES  
 42, Rue de Champagne  
 51240 VITRY-LA-VILLE

